

RÉPUBLIQUE FRANCAISE**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure
SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022**DÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEESNOMBRE DE MEMBRES

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 11
 Absents : 05
 Procuration :
 Qui ont pris part à la
 délibération : 11

L'an 2022, le 17 novembre, à 14 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean Mouniq

Présents : Mrs Jean MOUNIQ, Jean PAUCIS, Louis RICARD, André MIR, Jean-Michel ISOART, Michel MILLET, Jean-Michel MARIA, André DUBAN, Lucien FERRAS, Alain PENEVEYRE et Norbert JULIER

Absents excusés :

Absents : Mrs Jacques SALAT, Michel BESSONE, Jean-Luc VALENTIAN, FOURCADE LAVIGNE Dominique, Philippe SPITERI,
A été désigné secrétaire de séance : Monsieur Michel MILLET

Date de la convocation :

24/10/2022

Date d'affichage :

24/10/2022

Objet de la délibération :

Création du réseau
 D'assainissement collectif,
 quartier Biègle Vignec

Le Président rappelle que le SIAHVA avait été sollicité pour réaliser l'étude d'une extension du réseau d'assainissement collectif au quartier Biègle à Vignec, compte tenu du projet de construction du Centre d'exploitation des routes du Conseil Départemental 65 et du projet de rénovation du hangar communal.

Cette zone est située en zone d'assainissement collectif mais n'est pas desservie par le réseau d'assainissement car elle se trouve en contrebas du collecteur existant. Des bâtiments sont déjà implantés sur cette zone. Ils disposent soit d'assainissements autonomes incomplets et donc non conformes à la réglementation soit de solutions transitoires de type fosse de stockage.

Afin d'éviter l'installation d'un poste de refoulement, le quartier pourrait être raccordé via un réseau de transfert gravitaire, à créer sous la voirie départementale RD 123B en direction de Vielle-Aure. Ce scénario implique la création d'un collecteur gravitaire d'environ 621 ml, qui sera raccordée sur le réseau d'assainissement existant Grand Rue à Vielle-Aure (voir plan ci-joint).

Suite à la réunion qui s'est tenue le 7 octobre 2022 sous la présidence de Madame la Sous-Préfète, le Président propose de retenir ce scénario et d'engager les travaux de création de ce collecteur de transfert gravitaire.

Le projet a été estimé à : 150 000.00 € HT

Le Président précise que ces travaux ne pourront être engagés que sous réserve de l'obtention des aides des différents partenaires.

Il propose aux membres du Comité de demander une subvention à l'Etat au titre du DETR ou du DSIL, au Conseil Départemental et à L'Agence de l'Eau Adour Garonne et ainsi d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

Délibération N° 20-11-2022

Accusé de réception en préfecture
 065-256501057-20221117-Del-2022-C020-DE
 Date de télétransmission : 18/11/2022
 Date de réception préfecture : 18/11/2022

	Extension GRAVITAIRE réseau assainissement au quartier Biègle à Vignec
TOTAL INVESTISSEMENT (HT)	150 000.00 €
COÛT TOTAL à FINANCER (HT)	150 000.00 €
Part CD65 (15%)	22 500.00 €
Etat- DETR ou DSIL (15 %)	22 500.00 €
Agence Eau Adour Garonne (10 %)	15 000.00 €
Autofinancement Commune Vignec (30 %)	45 000.00 €
Autofinancement SIAHVA (30 %)	45 000.00 €

Les membres du Comité, le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valident le projet et le plan de financement associé,
- autorisent le Président à lancer la consultation travaux et à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
- les sommes sont prévues au Budget primitif 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président

Jean MOUNIQ




**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**
Promenade du Bernet
65170 VIELLE-AURE

Projet d'extension au Quartier Biègle -

624 ml de réseau gravitaire
jusqu'à Ville-Auve
Le 7 novembre 2022 à 16 h 37.

1 / 2 500



Accusé de réception en préfecture
065-256501057-20221117-Del-2022-C020-DE
Date de télétransmission : 18/11/2022
Date de réception préfecture : 18/11/2022

Accusé de réception en préfecture
065-256501057-20221117-Del-2022-C020-DE
Date de télétransmission : 18/11/2022
Date de réception préfecture : 18/11/2022